



Listen to this article

2 Rois 2 : 12-24

Texte d'or : « *Qu'une double portion de ton esprit soit sur moi.* » — 2 Rois 2 : 9 - KJV.

Qu'Élisée fut le fils d'un riche Israélite est attesté par le fait que son père possédait et exploitait un grand domaine agricole. Au moment où Élie, sous l'inspiration divine, l'approcha pour la première fois et lui fit part de son appel à un service spécial en déposant symboliquement son manteau sur les épaules d'Élisée, ce dernier labourait les champs de son père avec douze paires de bœufs réparties parmi des serviteurs, tandis que lui-même accompagnait la douzième paire. Qu'il fût issu d'une famille religieuse qui s'était préservée de l'idolâtrie introduite par Jéroboam est attestée par le nom que ses parents lui avaient donné, Élisée signifiant « Dieu est sauveur ». Son appel par l'intermédiaire d'Élie ne le destinait pas à une place d'honneur et de distinction, mais à devenir un serviteur du Prophète, et il s'engagea dans le service avec joie, l'estimant comme un service rendu à l'Éternel. Il fut ainsi avec Élie pendant plus de dix ans, jusqu'à ce que celui-ci fût séparé de lui par un char de feu et emporté par le tourbillon. Sa relation était véritablement celle d'un fils dévoué, et une profonde affection s'était manifestement développée entre eux, car il semblait non seulement révéler Élie comme le Prophète de l'Éternel, mais aussi l'aimer comme un père.

C'est ici que commence notre leçon. Élie avait demandé à Élisée quelle bénédiction il désirait le plus recevoir de sa part avant leur séparation, et selon les termes de notre Texte d'Or, ce dernier avait demandé une double portion de l'esprit d'Élie. Cela ne signifiait pas qu'il souhaitait recevoir deux fois plus que ce dont Élie jouissait, mais c'était plutôt la manière habituelle d'exprimer la part destinée au fils aîné — une double portion par rapport aux autres membres de la famille. Élisée aspirait à être reconnu par l'Éternel comme son représentant spécial à la place d'Élie quand ce dernier serait parti. La réponse était que sa demande serait exaucée s'il voyait Élie au moment de son enlèvement : cela semblait impliquer que des circonstances ou des conditions seraient susceptibles de séparer les deux

hommes, et que s'ils étaient séparés pour quelque raison que ce soit, Élisée n'obtiendrait pas la bénédiction désirée. Nous nous souvenons qu'après cette promesse, lorsque l'Éternel vint enlever Élie, Il le conduisit par un chemin indirect, et aux différentes haltes il fut suggéré à Élisée de rester sur place ; mais s'il avait laissé quoi que ce soit le séparer d'Élie, il aurait été privé de la bénédiction tant désirée, et nous rappelons qu'Élisée demeura étroitement attaché au Prophète, ne laissant rien le retenir ni l'empêcher de rester auprès de lui jusqu'au tout dernier moment.

Indubitablement il y a en cela une signification typique, car bien que les Écritures ne démontrent pas formellement qu'Élisée était un type, nous avons une assurance ferme et positive de cela concernant Élie ; de plus, la leçon tirée de ces deux prophètes semble être typique en ce qui concerne l'église de l'Âge de l'Évangile. Ce n'est qu'après leur époque que l'Éternel a fourni les prophéties écrites, telles celles d'Ésaïe, d'Amos, de Malachie, etc., qui nous sont parvenues avec des enseignements importants applicables à l'Israël spirituel.

Quand Élie fut enlevé dans le char, Élisée le vit et s'écria : « *Mon père ! mon père ! Char d'Israël et sa cavalerie.* » C'était sa façon de le saluer, et cela montrait qu'il reconnaissait pleinement que le Dieu d'Israël avait pris son serviteur par sa toute-puissance. En tant que prophète, il a probablement exprimé plus qu'il ne comprenait lui-même. Nous avons déjà vu que l'enlèvement d'Élie enseignait d'une manière typique ou tel un tableau vivant le changement des derniers membres vivants de cette église de l'Âge de l'Évangile, l'Élie antitypique. (Voir ÉTUDES dans les ÉCRITURES, volume II, chap. 8.). L'enlèvement d'Élie fut le fait d'un instant, mais le changement des membres vivants de l'église, qui est le corps de Christ et l'antitype d'Élie, est une œuvre qui s'étend sur plusieurs années, depuis 1878. Depuis lors, nous comprenons que les Écritures enseignent que les vainqueurs de l'église, lorsqu'ils meurent, ne dorment pas dans la tombe, mais sont changés en un instant, en un clin d'œil, pour entrer dans la gloire céleste, dans les conditions spirituelles de la première résurrection. C'est à nous qu'appartient, par les chars de la victoire et la puissance divine, la véritable délivrance de la mort, de la faiblesse, de l'imperfection, à la gloire, l'honneur et l'immortalité. Les expériences d'Élie étaient simplement typiques. Il n'a pas été changé à la nature spirituelle ou divine, car il n'était pas un héritier des promesses célestes, car il vivait avant l'époque de leur promulgation ; mais il était un serviteur honoré, employé par l'Éternel pour montrer une leçon typique représentant les expériences de l'église des premiers-nés jusqu'à la fin de son périple, y compris son changement.

Le manteau d'Élie, symbole de son autorité et de sa dignité, revint à Élisée, comme cela fut montré prophétiquement dix ans auparavant quand il fut invité à devenir le serviteur d'Élie. Élisée ôta son propre vêtement de dessus ou manteau et le déchira en deux parties, un acte qui, à cette époque, symbolisait la douleur, la tristesse, le deuil, puis, en remplacement de son propre manteau, il s'appropriâ celui d'Élie.

Ces événements eurent lieu « *de l'autre côté du Jourdain* » — du côté est, probablement non loin du fleuve, peut-être sur le Mont Pisga, ou aux alentours de l'endroit où Moïse jeta un dernier regard sur la terre promise. Élisée, invoquant le nom de l'Éternel, revint par le même chemin qu'ils avaient emprunté, arriva au Jourdain, et utilisa le manteau d'Élie comme un bâton pour frapper les eaux du Jourdain, sachant que si la puissance de Dieu était avec lui, comme elle l'avait été auparavant avec Élie, alors les mêmes résultats s'ensuivraient et les eaux se sépareraient à son commandement comme elles l'avaient fait auparavant à celui d'Élie. Sa foi fut sans aucun doute renforcée par la manifestation de la faveur divine liée à la séparation des eaux, tandis qu'il traversait vers la rive occidentale du Jourdain où les « *filles des prophètes* » l'attendaient.

Comme nous l'avons déjà mentionné, rien dans les Écritures ne nous assure explicitement qu'Élisée est un type ; mais si ses expériences à partir du moment où Élie fut enlevé sont typiques, il nous semblerait qu'elles ont, en quelque sorte, une double signification — qu'il représenterait deux classes.

(1) Dans la première partie de son expérience, alors qu'il accompagnait Élie et le servait tout en restant distinct de lui, il semblerait représenter ce que nous appelons la grande foule, la classe qui, dans Apocalypse 7 : 9-14, est décrite comme une grande multitude dont aucun homme ne connaît le nombre, dont les membres sont — non pas la sacrificature royale, mais les Lévites antitypiques — consacrés au service, mais qui ne vont pas de l'avant en sacrifiant tous les intérêts de la vie présente pour avoir part à la Sacrificature. Si Élisée représente cette classe, il semblerait qu'il doive exister une étroite affinité de cœur et d'esprit, entre ceux-ci et la sacrificature royale qui sacrifie, de sorte que rien ne puisse ébranler leur dévouement ni les empêcher d'avoir communion avec la classe d'Élie et de la servir jusqu'au moment de leur changement. L'esprit de dévotion précédemment manifesté par le petit troupeau se manifesterait désormais chez ceux qui avaient hésité et s'étaient abstenus de se consacrer pleinement, eux-mêmes et tous leurs intérêts. Cela impliquerait que le reste de leur vie serait du même caractère que celui du petit troupeau, bien qu'il

serait alors trop tard pour obtenir une part et une place dans la classe d'Élie, ou une part de la gloire, de l'honneur et de l'immortalité que l'Éternel leur avait préparé. Dans cette optique, le fait qu'Élisée ait retraversé le Jourdain pourrait être compris comme représentant leur fidélité, leur témoignage, et leur passage au-delà du Jourdain de la mort sans être submergés par les eaux — c'est-à-dire que la mort de cette classe d'Élisée serait un passage sans « sommeil », un changement de l'état humain à l'état spirituel, bien que ce ne soit pas vers les conditions auxquelles parviendra la classe d'Élie.

(2) De ce point de vue, nous serions enclins à considérer les expériences ultérieures d'Élisée, après qu'il ait traversé le Jourdain, comme symbolisant encore une autre classe — une classe du rétablissement parmi les hommes, sous les conditions du rétablissement qui, selon nous, commenceront à s'appliquer à partir d'octobre 1914, et par la suite, représentée vraisemblablement par les anciens dignes qui commenceront alors, en tant que représentants terrestres du royaume céleste, à exercer une influence qui guidera et contrôlera les affaires de l'humanité.

La suggestion des fils des prophètes d'envoyer des messagers pour voir si oui ou non Élie avait été déposé quelque part dans les montagnes, représenterait, de ce point de vue, une attente de la part du peuple (vivant) à cette époque, bien intentionné mais peu instruit quant au moment où l'église de l'Âge de l'Évangile serait établie. Cela indiquerait leur lenteur à percevoir le changement vers un nouvel ordre des choses, dans lequel les anciens dignes (représentés par Élisée) auraient la charge de guider et de diriger les affaires terrestres et par l'intermédiaire desquels il faudrait désormais s'attendre à recevoir des bénédictions. L'attente et la recherche d'Élie pourraient représenter une période de trois ans, durant laquelle le monde ne parviendrait pas à recevoir les bénédictions dont il pourrait jouir en raison d'un manque d'exercice de la foi dans les nouvelles institutions de cette époque.

Dès qu'Élisée fut reconnu sans l'ombre d'un doute comme le successeur d'Élie, son œuvre — totalement différente de tout ce qu'Élie avait accompli — commença. Il s'agissait à bien des égards d'une œuvre de rétablissement — et d'une œuvre de jugement. Notre leçon illustre ces deux aspects de son ministère.

Jéricho était une ville assez prospère et bien située, hormis qu'elle avait une mauvaise alimentation en eau. La source d'eau qui approvisionnait la ville et avec laquelle le pays

environnant était apparemment irrigué était saumâtre — elle contenait des minéraux qui provoquaient la chute des fruits avant qu'ils atteignent leur maturité, de sorte que la terre n'amenait aucun fruit à terme. Le mot Jéricho signifie « sa lune » ou « mois », et cela nous rappelle en retour que la lune était un symbole d'Israël, tout comme le soleil dans les Écritures est le symbole de l'église de l'Âge de l'Évangile. Il y a cette légère allusion selon laquelle les gens de Jéricho représenteraient peut-être, dans cette image, l'Israël naturel, et le fait qu'il sera le premier à reconnaître la classe du rétablissement et à rechercher le secours auprès de ces anciens dignes qui seront alors à l'œuvre sous la direction de l'église glorifiée, le royaume céleste. De ce point de vue, nous pouvons voir que l'Israël naturel, depuis maintenant plus de mille huit cents ans, s'efforce de porter du fruit, mais n'a pas été capable de le faire. Ce peuple s'est certes accroché à la promesse de Dieu et a tenté de produire les fruits de l'obéissance, de l'adoration, de la révérence, etc., mais il n'en a amené aucun à maturité, car par les œuvres de la loi aucune chair ne peut être justifiée aux yeux de Dieu. La loi, représentée dans cette image symbolique par l'eau saumâtre, était en soi juste, parfaite et bonne, mais il lui manquait quelque chose d'indispensable pour en faire une bénédiction pour ce peuple. Ce quelque chose, c'était l'œuvre de Christ, qui a accompli la loi et a ainsi libéré de sa malédiction ou de sa condamnation ceux qui en dépendaient.

De ce point de vue, le recours des hommes de Jéricho à Élisée pour retrouver leur prospérité représenterait l'appel des Juifs aux anciens dignes pour savoir pourquoi le malheur les avait frappés si longtemps en tant que peuple, et ce qui serait nécessaire pour remédier à leur situation afin qu'ils puissent bénéficier pleinement de la bénédiction de l'Éternel. De même que la demande du peuple de Jéricho fut exaucée, ainsi la demande d'Israël sera satisfaite, car les anciens dignes (l'Élisée restituteur) prendront un nouveau vase de terre contenant du sel — représentant les nouvelles institutions, les nouvelles conditions, les nouvelles perspectives relatives à Christ et l'Israël spirituel glorifié (« *Vous êtes le sel de la terre* »). Et cette explication de la loi d'Israël, de ses instructions et de son application, montrant sa véritable portée et son accomplissement, etc., signifieront pour ceux qui désirent cette connaissance et cette bénédiction la guérison de leur cours d'eau ; et désormais pour Israël la loi aura une nouvelle signification et produira dans leurs cœurs des fruits agréables à l'Éternel, la justice de la loi étant imputée à ceux qui acceptent le Rédempteur, qui Le reconnaissent en relation avec la loi et cherchent à obéir à sa voix.

Ce fut après cela qu'Élisée, sur le chemin de Béthel, fut méprisé et insulté par une bande de jeunes garçons [version Leiser] qui lui crièrent : « *Monte, tête chauve* » (2 Rois 2 : 23 -

Saci), etc. Certains prétendent que cette expression, « *Tête chauve* » était une insulte particulièrement injurieuse à cette époque, et que les garçons venaient de la ville dont les eaux avaient été purifiées ; et si ce fait est typique, il semblerait indiquer que parmi le peuple d'Israël naturel, certains apprécieront la nouvelle situation tandis que d'autres la mépriseront. Élisée se retourna et les déclara « *maudits au nom de Jéhovah* » [traduction de Young], et deux ourses les attaquèrent aussitôt et en griffèrent et blessèrent quarante-deux, plus ou moins gravement. En ce qui concerne l'incident lui-même, il servit à enseigner une leçon de respect envers l'Éternel à travers ses représentants, non seulement aux garçons, mais aussi à leurs parents, qui avaient manqué à leur devoir soit en les instruisant mal, soit en négligeant de les instruire. Si l'on considère cela d'un point de vue prophétique et symbolique, cela préfigurerait les jugements futurs qui s'abattraient sur tous ceux qui ne tiendront pas compte des instructions des représentants terrestres du royaume ou qui ne leur rendront pas une appréciation appropriée à la dignité de leur fonction d'agents choisis du royaume céleste.

Ces deux événements illustrent bien les conditions qui prévaudront dans le monde entier pendant l'âge Millénaire. Ceux qui désireront être bénis, le seront, et ceux qui mépriseront les dispositions du Seigneur et qui violeront les règles de bienséance recevront des châtiments ou seront condamnés. Ainsi, nous lisons que lorsque les jugements de l'Éternel se répandront sur la terre, les habitants du monde apprendront la justice — Ésaïe 26 : 9.

Nous pouvons facilement voir que lorsque Dieu fera intervenir sa puissance pour récompenser toutes les bonnes actions et punir toute transgression, il ne faudra pas beaucoup de temps au monde pour apprendre la différence entre le bien et le mal et, très rapidement, la majorité sera sans doute incitée à obéir au bien et à s'abstenir du mal. Au début, cela ne sera peut-être qu'une obéissance et une loyauté apparentes envers le Seigneur et les principes de la justice ; mais au fil des années et des siècles, les bienfaits et les bénédictions de la justice se manifesteront, et les maux et les châtiments de l'injustice seront tangibles, les leçons toucheront le cœur de tous ceux à qui le Seigneur destine la vie éternelle. Ainsi lors de la grande moisson à la fin de l'âge Millénaire, tous ceux qui aiment la justice et qui haïssent l'iniquité dans leur cœur seront capables de résister à toutes les épreuves de cette époque et seront ainsi jugés dignes de la vie éternelle et de la bénédiction au-delà du Millénium pendant toute l'éternité ; tandis que les autres, ayant démontré qu'ils s'étaient abstenus du mal uniquement par crainte du châtiment, auront, selon le jugement du Seigneur, eu une expérience suffisante de ses miséricordes et seront retranchés par la

seconde mort — indignes de toute autre opportunité ou bénédiction.

WT1904 p3428